



MONTREAL

A Montréal, l'asbl le 8^e jour a développé un lien particulier avec C.S.« Utopie Créatrice »

A Montréal, l'asbl le 8^e jour a développé un lien particulier avec C.S.« Utopie Créatrice », une association locale qui poursuit un objectif très proche de celui du 8^e jour. Les deux associations ont signé une charte de valeurs communes, en présence de Monsieur Jean-Luc VANRAES, Ministres des Relations extérieures de la Région Bruxelles-Capitale en 2011.

Le 29 septembre 2011, à Montréal « le 8^e jour » et « Utopie créatrice » ont scellé leur collaboration sous la forme symbolique d'une charte des valeurs en présence de Jean-Luc Van Raes, ministre des Relations extérieures de la Région de Bruxelles Capitale. Son excellence l'ambassadeur de Belgique au Canada, et le Consul général ont témoigné de l'intérêt qu'ils portaient à nos deux associations en nous faisant l'honneur d'assister à cette signature symbolique. Pour cette occasion, le cabinet d'avocats Frazer Milner Casgrain, invita cette belle assemblée dans ses prestigieux bureaux qui dominent Montreal et le fleuve Saint-Laurent.

Grâce à la politique extérieure de la Région de Bruxelles Capitale, une portée internationale a pu, une nouvelle fois être offerte à notre projet et des partenariats pourront se développer par le biais des accords de coopération bilatéraux unissant des Régions Capitales.

Le projet de l'association « Utopie Créatrice » a été stimulé au cours d'une belle rencontre bruxelloise au « 8^e jour » en janvier 2009, avec Monique Hennebert , mère d'un jeune homme Carl, atteint de trisomie 21 et venue découvrir le mode de fonctionnement d'un projet inexistant jusqu'alors au Québec.

Ce projet cousin s'appuiera sur un mode de fonctionnement identique à celui de Bruxelles et les six premiers résidents devraient, d'ici deux ans, goûter à l'autonomie dans un immeuble nouvellement construit dans l'arrondissement du Plateau du Mont-Royal.

Avec la signature d'une charte des valeurs communes, ce sont deux associations qui s'engagent à construire un pont au-dessus de l'Océan afin de suivre un chemin catalyseur commun qui fera passer la personne atteinte d'un handicap, de l'exclusion à l'inclusion.

A l'heure où les premières fondations du projet québécois voient le jour, il sera précieux pour « Utopie créatrice » de bénéficier de la réflexion menée par le 8^e jour tant en matière de nouvelles pratiques professionnelles qu'en matière d'autonomie et de citoyenneté à part entière de la personne atteinte de handicap.

En participant à la création d'une plateforme internationale de réflexion et d'échanges d'expériences, les deux associations posent les jalons d'une plus large coopération internationale qui devrait rapidement accueillir d'autres organisations poursuivant les mêmes objectifs.

Ainsi, la préoccupation liée au vieillissement des personnes handicapées devrait bénéficier dans le futur d'une attention toute particulière, au sein de cette plate-forme, car c'est « l'image de soi » qui est en jeu pour ces personnes qui cumuleront handicap et vieillissement.

Le réseau social, la famille et l'environnement qui jouent un rôle plus important chez ces personnes que chez d'autres sont souvent fragilisés à cette étape de leur vie. Il est donc important de maintenir chez elles, l'autonomie la plus grande possible, facteur indispensable à l'inclusion sociale.

Cette réflexion entamée déjà par le 8^e jour depuis quelque temps devrait se voir concrétiser à travers un projet novateur destiné aux résidents âgés à l'horizon 2014 au cœur même de Bruxelles.

Le 6 juillet 2012, Monique Hennebert, Présidente de l'association « Utopie Créatrice » a fait une visite de travail au 8^e Jour dans la perspective de peaufiner la conception et la mise place de son projet à Montréal.

Consultez La charte de valeurs communes.